LE NOUVEAU TESTAMENT AU TEMPS DES APÔTRES

Saint hiéromartyr Hilarion Troïtski

Qu'est-ce que le Nouveau Testament ? Pour nous, c'est ensemble dont la composition est précisément déterminée. Le Nouveau Testament, ce sont vingt-sept livres : les quatre Évangile, les Actes des Apôtres, sept épîtres conciliaires, quatorze épîtres de l'apôtre Paul et l'Apocalypse. Dans notre Nouveau Testament, tous ces livres sont toujours disposés dans un ordre précis. En effet, tous ces livres néotestamentaires apparurent à des moments différents, furent écrits par des personnages différents, en des lieux différents du monde de cette époque. Ils furent parfois rédigés pour des gens particuliers, parfois pour certaines Églises et parfois encore pour toute l'Église du Christ. Dans l'histoire des temps apostoliques, nous ne voyons pas que les apôtres, s'étant rassemblés, recopièrent les Évangiles et Épîtres qu'ils avaient écrits sous la forme d'un ensemble qu'ils auraient ratifié comme «Le Nouveau Testament» valide pour toujours. Nous ne constatons rien de pareil au temps apostoliques, ni encore au cours des siècles suivants. Jusqu'à la fin du deuxième siècle, les écrivains de l'Église ne mentionnent pas la composition d'un «Nouveau Testament». Ils recourent aux saintes Écritures du Nouveau Testament, mais tout autant à celles de l'Ancien Testament. Il leur arrive de citer de nombreux versets isolés de presque tous les livres du Nouveau Testament, ils réprimandent les hérétiques, comme Marcion, pour avoir rejeté certains textes apostoliques, ils mentionnent la rédaction de différents livres du Nouveau Testament par certains hommes identifiés historiquement, mais en même temps, dans la littérature ecclésiastique du IIe siècle, nous ne rencontrons pas de raisonnement particulier portant sur la composition du Nouveau Testament dans son ensemble, nous ne rencontrons pas de listes précises et détaillées des livres du Nouveau Testament.

Si tel est bien le cas, la composition du Nouveau Testament a donc été déterminée au cours de l'histoire de l'Église et déterminée par la conscience de l'Église, de même que par la pensée critique de certaines personnalités de l'Église, jusqu'à ce que la composition du Nouveau Testament soit établie en tant que canon ecclésiastique immuable. L'histoire de la définition du canon du Nouveau Testament est l'un des chapitres de l'histoire de la vie de l'Église. Cependant, les sources historiques de l'Église des Ier et IIe siècles concernant l'histoire du Canon du nouveau Testament ne contiennent presque rien. À partir du IIe siècle, nous avons par excellence une littérature apologétique et polémique. Les apologistes écrivaient pour les païens, et ils n'avaient pas besoin de parler de la composition des livres sacrés chrétiens. Les hérétiques, contre lesquels les écrivains de l'église du IIe siècle ont polémiqué, ne rejetaient pas tant les livres saints qu'ils n'en déformaient les textes et en modifiaient le contenu, en utilisant une méthode allégorique qui convenait à leurs fins. D'autres hérétiques (Alogiens et Marcioniens) rejetaient certains livres particuliers du Nouveau Testament, et c'est pourquoi les écrivains de l'Église défendirent l'origine apostolique seulement de ces livres contestés. Toutefois, il est certain que les livres saints du Nouveau Testament ont commencé à être rassemblés à l'époque apostolique. C'est ce que nous dit le Nouveau Testament lui-même.

Nous y voyons clairement une chaîne successive à travers laquelle la révélation divine a été transmise et diffusée. Dieu le Père, Jésus Christ, les apôtres sont les maillons de cette chaîne, indissociablement liés. Le Christ fut envoyé (Mt 15,24 et Lc 4,43). Il fut l'Envoyé (Héb 3,1). Apparaissant à ses disciples, le jour de la résurrection, le Seigneur leur dit : «*Comme le Père m'a envoyé, moi aussi, je vous envoie*» (Jn 20,21). «*Allez par tout le monde, et prêchez l'Évangile à toute créature*» (Mc 16,15). Plus tôt, parmi les nombreux disciples, le Christ en choisit douze qu'Il nomma apôtres (Lc 6,13). Dans le Nouveau Testament aussi bien que dans la littérature de l'Église ancienne, le terme «douze», est un terme technique qui désigne une somme parfaitement définie et exclusive, les douze apôtres, successeurs immédiats du Seigneur. L'Évangéliste Jean dit de Thomas qu'il est «*un des douze*» (Jn 20,24), alors qu'à ce moment, il y avait seulement onze apôtres. Judas avait été retranché de leur nombre, «*pour aller en son lieu*» (Ac 1,25), même si un peu plus tôt, comme le dit l'apôtre Pierre, «*il était un d'entre nous, et il avait part à notre ministère*» (Ac 1,17). Peu après l'Ascension du Seigneur, les apôtres veillèrent à ce que le nombre de douze soit à nouveau complet. Mais les apôtres ne peuvent ni être élus ni «mis en place» : il doit s'agir ici d'un élu de Dieu, d'un envoyé par Dieu. Les disciples retinrent Barsabas et Mathias, qui avaient été avec eux pendant tout le temps où le Seigneur Jésus était là et s'adressait à eux. Ils prièrent et dirent : «*Seigneur, Toi qui connais le cœur de tous, indique lequel de ces deux tu as choisi pour*

occuper dans ce ministère de l'apostolat, la place que Judas a laissée par son crime pour s'en aller en son lieu. On tira leurs noms au sort…» (Ac 1,24–26).

L'apostolat apparaît ici comme un service exceptionnel, que seul le Seigneur Lui-même peut permettre. C'est pourquoi l'apôtre Paul se réfère toujours, dans la confirmation de sa dignité apostolique, au fait qu'il a été envoyé comme apôtre (I Tim 2,7 et II Tim 1,11). Alors qu'il se rendait à Damas, il tomba face contre terre en tant que Saul le persécuteur, et se releva apôtre Paul, pour être témoin du Seigneur devant tous les hommes (Ac 22,6 et suiv.). Paul devint apôtre parce qu'il entendit du Seigneur Lui-même : «*Va, c'est aux nations lointaines que je veux t'envoyer*» (Ac 22,21). C'est pourquoi l'apôtre Paul commence beaucoup de ses épîtres en précisant qu'il a été appelé pour être apôtre, (Rom 1,1 et I Cor 1,1). Il est apôtre par la volonté de Dieu (II Cor 1,1, Eph 1,1, Col 1,1, et II Tim 1,1). Il fut choisi non par les hommes ni à par l'intermédiaire des hommes, mais par Jésus Christ et Dieu le Père (Gal 1,1). C'est du Christ Lui-même que Paul reçut l'apostolat, pour conquérir toutes les nations à la foi en son nom (Rom 1,5). En tant qu'apôtre, il a une valeur et une signification (I Th 2,7). Ainsi, dans le Nouveau Testament, le titre d'«*apôtre parmi les douze*» est extrêmement important. Dans la conscience de l'Église, l'apôtre Paul est en quelque sorte compté dans le chœur des «douze». Cela a même été reflété dans l'iconographie. Dans le type iconographique établi pour la saint Communion, le Seigneur donne son Corps et son Sang aux apôtres qui avancent vers l'autel par deux côtés. À droite, l'apôtre Pierre est le premier à approcher, et à gauche, c'est l'apôtre Paul, bien que Paul n'ait pas été dans la chambre haute à Sion. Cette image souligne depuis des siècles que Paul est apôtre au même titre que les autres, choisis par le Seigneur Lui–même pendant sa vie terrestre. Ainsi, le chœur apostolique des «douze» est un phénomène unique, exceptionnel et non récurrent dans l'Église chrétienne. D'où l'autorité exceptionnelle et, disons, législative, des apôtres pour tous les âges dans le domaine de la doctrine et de l'organisation de l'Église. Dans le Nouveau Testament, nous voyons que les apôtres enseignent et prêchent en pleine conscience de leur autorité exclusive et incontestable. L'apôtre Paul écrit aux Corinthiens : «*Je vous rappelle, frères, l'Évangile que je vous ai annoncé, que vous avez reçu, dans lequel vous avez persévéré, et par lequel aussi vous êtes sauvés, si vous le retenez tel que je vous l'ai annoncé…*»(I Cor 15,1-2). L'apôtre Paul insiste auprès de Timothée pour qu'il soutienne le modèle de doctrine sainte tel qu'il l'a entendu de lui (II Tim 1,13). Et il écrit ailleurs : «*Quand un ange venu du ciel vous annoncerait un autre Évangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème !*» (Gal 1,8). L'apôtre Paul est conscient d'avoir le droit de mettre à l'épreuve l'expérience de la doctrine de ceux qui se sont enflés d'orgueil et qui ont apparemment commencé à prêcher des choses venant d'eux-mêmes (I Cor 4,19). Les apôtres ne pouvaient rester sur la terre pour toujours, mais leur autorité inébranlable dans l'Église du Christ doit demeurer pour toujours. A la fin de sa vie terrestre, l'apôtre Paul a vu prophétiquement que «*le moment de son départ est proche. J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, (…) il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de justice, que me donnera e(…), le juste Juge*»(II Tim 4,6-8). Et encore : «*l'Esprit dit clairement que dans les temps à venir, certains abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines diaboliques*»(I Tim 4,1). «*… plusieurs faux prophètes sont venus dans le monde*» (I Jn 4,1). «*Quant aux méchants et aux imposteurs, ils iront toujours plus avant dans le mal, égarant les autres et égarés eux-mêmes*» (II Tim 3,13). Comment échapper à l'égarement ? Il faut s'en tenir à la doctrine des apôtres. «*Pour toi, demeure ferme dans ce que tu as appris, et dont tu as la certitude, sachant de qui tu le tiens*» (II Tim 3,14). «*Ô Timothée, garde le dépôt!*»(I Tim 6;20). Et dans une de ses premières épîtres, l'apôtre Paul insiste auprès de l'Église : «*Ainsi donc, frères, demeurez fermes et gardez les enseignements que vous avez reçus, soit de vive voix, soit par notre lettre*.» (II Th 2,15). Par conséquent, l'Apôtre donne à son message une autorité doctrinaire totale. Il n'y a pas de différence entre la personne de l'Apôtre et son message. «*Que celui qui parle de la sorte se dise bien que tels nous sommes de loin en paroles dans nos lettres, tels nous sommes en effet devant vous*» (II Cor 10,11). Tous doivent connaître les épîtres de l'Apôtre. Il écrit en effet aux Thessaloniciens : «*Je vous en conjure par le Seigneur, que cette lettre soit lue à tous les [saints] frères*» (I Th 5,27). «*Et si quelqu'un n'obéit pas à l'ordre donnée par cette lettre, notez-le, et, pour le confondre, ne le fréquentez plus*» (II Th 3,14).

Si l'Apôtre insistait auprès des chrétiens sur une conception aussi élevée de ses épîtres, alors, bien sûr, les épîtres destinées aux chrétiens dévoués à l'apôtre devaient prendre une signification exceptionnelle et une autorité incontestable, que l'apôtre lui-même avait, et ainsi, il les faisait naître à nouveau par la parole de sa Bonne Nouvelle. Et, réellement, les épîtres apostoliques acquirent une telle autorité. Nous savons que les Thessaloniciens furent troublés par

une épître soi-disant écrite par l'Apôtre (II Th 2,2). Il y eut une fausse épître écrite au nom de Paul. Ce cas montre que, dès le début, les épîtres apostoliques exerçaient dans la conscience chrétienne une autorité doctrinaire; même de faux docteurs tentèrent de soutenir leur prédication avec la fausse épître apostolique. Ils produisaient des contrefactions ayant toujours une sorte de valeur et d'autorité. Conscient du mal que pouvaient causer les épîtres falsifiées, l'apôtre Paul prit même certaines mesures pour protéger ses épîtres de la falsification. Il apposait sa propre signature manuscrite au bas de ses épîtres rédigées par une main étrangère, par exemple celle de Tertius (voir Rom 16,22). «*La salutation est de ma propre main à moi, Paul…*» (Col 4,18). «*La salutation est de ma propre main, à moi Paul; c'est là ma signature dans toutes les lettres : c'est ainsi que j'écris. Que la grâce de notre Seigneur Jésus Christ soit avec vous tous !*» (II Th 3,17-18). De la même façon, l'Apocalypse se termine par l'injonction de ne rien ajouter ni retirer des paroles de ce livre prophétique (Apo 22,18-19).

Comme l'apôtre Paul, d'autres écrivains du Nouveau Testament sont parfaitement conscients qu'ils écrivent quelque chose de très important et nécessaire pour l'Église chrétienne. Saint Luc écrit alors son Évangile pour qu'on «*…reconnaisse la certitude des enseignements (…) reçus*» (Lc 1,4). L'apôtre Jean écrit pour que les gens croient «*…que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant [ils aient] la vie en son nom*» (Jn 20,31). Son témoignage est véridique, en tant que témoignage de disciple et de témoin. (Jn 21,24 et 1,1-3). Il est tout à fait naturel et compréhensible que les écritures apostoliques ne soient pas seulement une correspondance à la signification temporaire et éphémère. Non, il s'agissait de monuments de la foi et de trésors de vérité, que les chrétiens traitaient comme des trésors précieux. Non seulement ils furent acceptés avec amour, lus avec attention, conservés avec respect, mais ils furent aussi, ce qui est particulièrement important pour nous, reproduits et répandus. Il exista un échange mutuel de messages apostoliques entre les Églises chrétiennes. Cet échange fut légitimé par l'apôtre Paul lui-même. Il écrit aux Colossiens : «*Lorsque cette lettre aura été lue chez vous, faites qu'on la lise aussi dans l'Église de Laodicée, et que vous lisiez à votre tour celle qui vous arrivera de Laodicée.*» (Col 4,16).

De nombreux livres du Nouveau Testament furent écrits soit à un certain nombre d'Églises (épîtres conciliaires, Apocalypse), soit à tous les chrétiens (Évangiles). Il n'y a rien d'incroyable en ce que dans le cadre de l'échange mutuel des épîtres entre les Églises locales, elles en aient fait des copies, qu'elles gardèrent pour elles-mêmes, participant ainsi ensemble à leur conservation. Ainsi s'accomplit dans les Églises l'assemblage progressif des livres du Nouveau Testament. Ces paroles de l'apôtre Pierre sont très remarquables à cet égard : «*Croyez que la longue patience de notre Seigneur est pour votre salut, ainsi que Paul, notre bien-aimé frère, vous l'a aussi écrit, selon la sagesse qui lui a été donnée. C'est ce qu'il fait dans toutes les lettres où il aborde ces sujets; il s'y rencontre des passages difficiles à entendre, et que des personnes ignorantes et mal affermies détournent, comme elles font des autres Écritures, pour leur perdition…*» (II P 3,15-16). Pierre écrit cela aux chrétiens d'Asie Mineure, du Pont, de Galatie, de Cappadoce, d'Asie et de Bithynie. Dans certaines de ces provinces, l'apôtre Paul n'avait envoyé aucune épître. Malgré cela, l'apôtre Pierre trouve possible de parler de toutes les épîtres, en supposant qu'elles sont connues non pas des seules Églises auxquelles elles étaient adressées, mais dans l'ensemble de l'assemblée des chrétiens. La série des épîtres de Paul était connue de l'apôtre Pierre, bien qu'aucune de ces lettres n'ait été écrite pour lui personnellement. En outre, les paroles de l'apôtre Pierre montrent clairement quelle autorité exerçaient les recueils des épîtres de Paul sur les Églises chrétiennes. Elles faisaient autorité, et étaient lues attentivement. Elles firent l'objet d'explications. Elles furent réinterprétées par d'aucuns qui voulaient, selon les paroles de l'Apôtre, asseoir leurs fausses doctrines. En un mot, les épîtres de Paul étaient considérées comme de saintes Écritures. L'apôtre Pierre lui-même place les épîtres de Paul au même niveau que le reste des saintes Écritures. L'«Écriture», c'est un concept au sens déterminé, dans le Nouveau Testament : c'est ainsi qu'on désigne la saint Écriture de l'Ancien Testament, que l'apôtre Paul qualifie d'inspirée par Dieu. (cf. II Tim 3,16).

Ainsi, à partir des paroles de l'apôtre Pierre, nous pouvons voir que les épîtres de l'apôtre Paul furent diffusées, rassemblées et vénérées en tant qu'Écriture sainte. Il n'en fut pas autrement, bien sûr, avec les autres œuvres apostoliques. Mais, bien sûr, l'assemblage du Nouveau Testament ne pouvait pas être exactement le même dans toutes les Églises. Bien sûr, l'échange de livres saints fut particulièrement développé dans les Églises voisines les unes des autres. Les Églises éloignées ne reçurent pas ces documents immédiatement ou rapidement. Par conséquent, il faut penser que dans certaines Églises de l'époque apostolique, la série des livres du Nouveau Testament était plus complète, dans d'autres, moins complète et même incomplète.

Se trouvant dans des conditions particulièrement favorables pour l'assemblage d'une série complète des écritures du Nouveau Testament, l'Église d'Éphèse était à l'époque apostolique, celle dans laquelle Timothée, disciple et collaborateur de l'apôtre Paul, et saint Jean l'apôtre et Théologien vécurent et œuvrèrent pendant longtemps. Avec la collaboration et la supervision du disciple bien-aimé du Seigneur et du disciple bien-aimé de l'apôtre Paul, le Nouveau Testament fut assemblé dans l'Église d'Éphèse.

Timothée n'était pas seulement le compagnon de voyage de l'apôtre Paul, mais aussi son collaborateur dans la diffusion orale et écrite de la Bonne Nouvelle. Dans son deuxième voyage évangélique, l'apôtre Paul a rencontré Timothée, et *«ses frères de Lystres et d'Iconium rendaient de lui un bon témoignage»* (Ac 16,2). La grand-mère de Timothée, Loïde et sa mère, Eunique, se distinguaient par leur foi sans affectation (II Tim 1,5). Il est particulièrement important pour nous que, sous la direction de sa pieuse mère, Timothée ait pris connaissance des Écritures saintes (Voir : II Tim 3,15), qui ont ensuite toujours fait partie de ses intérêts immédiats. Dès le début de la coopération avec Timothée, nous voyons que l'apôtre Paul le fait participer à son ministère évangélique. À Athènes, l'apôtre Paul apprend les tribulations des chrétiens de Thessalonique et envoie son frère, ministre de Dieu et collaborateur dans l'Évangile du Christ, Timothée, pour les affermir et les consoler (voir : I Th 3,1–2). Paul était déjà à Corinthe, quand Timothée l'y rejoignit (Ac 18,5) et lui apporta la bonne nouvelle de la foi et de l'amour des Thessaloniciens (I Th 3,6). Sans tarder, l'apôtre Paul écrit sa première Épître aux Thessaloniciens et il l'écrit non seulement en son nom, mais aussi en ceux de Sylvain et de Timothée (Voir : I Th 1,1). Après un certain temps, apprenant que les Thessaloniciens s'inquiètent de la question du moment de la Seconde Venue, l'apôtre Paul leur écrit une autre épître, à ce sujet. Dans le premier verset de la deuxième Épître aux Thessaloniciens, nous rencontrons à nouveau les noms de Sylvain et Timothée (voir : II Th 1,1).

Au cours de son troisième voyage de prédication, l'apôtre Paul bénéficia également de la collaboration de Timothée. L'apôtre Paul envoie Timothée en Macédoine (Ac 19,22) et à Corinthe. «*Je vous ai envoyé, écrit l'apôtre Paul aux Corinthiens, Timothée, qui est mon enfant bien-aimé et fidèle dans le Seigneur; il vous rappellera quelles sont mes voies en Jésus Christ, de quelle manière j'enseigne partout, dans toutes les Églises*» (I Cor 4,17). «*Si Timothée vient chez vous, faites en sorte qu'il soit sans crainte parmi vous, car il travaille comme moi à l'œuvre du Seigneur. Que personne donc ne le méprise. Reconduisez-le en paix,…*» (I Cor 16,10–11). Après avoir quitté Éphèse après l'agitation des païens dirigée par Dimitri l'orfèvre, l'apôtre Paul se rendit en Macédoine, où il rédigea la deuxième épître aux Corinthiens et, au début de celle-ci, il plaça le nom de Timothée à côté de son propre nom (Voir : II Cor 1,1). Et, dans cette épître, l'apôtre Paul se souvient de sa prédication à Corinthe et dit que le nom de Jésus Christ avait été prêché à Corinthe non seulement par lui seul, mais aussi par Sylvain et Timothée (II Cor 1,19). C'est de la même époque que date l'Épître de l'apôtre Paul aux Romains. Dans cette épître, l'apôtre envoie également les salutations de la part de son collaborateur Timothée (voir : Rom 16,21). Plus tard, nous voyons Timothée aux côtés de l'apôtre Paul lors de la captivité de celui-ci à Rome. De là, Paul envoie Timothée en Macédoine, à Philippe. Et il écrit aux Philippiens : «*J'espère dans le Seigneur Jésus vous envoyer bientôt Timothée, afin de me sentir moi-même plein de courage en apprenant de vos nouvelles. Car je n'ai personne qui me soit tant uni de sentiments, pour prendre sincèrement à cœur ce qui vous concerne; tous, en effet, ont en vue leurs propres intérêts, et non ceux de Jésus Christ. Vous savez qu'il est d'une vertu éprouvée, qu'il s'est dévoué avec moi, comme un enfant avec son père, au service de l'Évangile. J'espère donc vous l'envoyer dès que j'apercevrai l'issue de ma situation.*»(Phil 2,19-23). Nous voyons le nom de Timothée dans la suscription des épîtres composées lors de la captivité romaine, aux Philippiens (Voir : Phil 1,1), aux Colossiens (Voir Col 1,1) et à Philémon (voir Phil 1;1). En outre, le nom de Timothée est également mentionné dans l'Épître aux Hébreux (Héb 13,23). Enfin, l'apôtre Paul confia à Timothée la direction suprême de l'Église d'Éphèse (Voir : I Tim 1,3) et lui transmit par action prophétique le don pastoral de la prêtrise, avec imposition des mains (Voir I Tim 4,14). L'Apôtre lui écrit personnellement deux épîtres pastorales, très importantes pour l'organisation de l'Église et en matière de pieuse bienséance.

Telle fut la participation de Timothée à la prédication de l'apôtre Paul. De nombreuses épîtres de l'apôtre Paul furent écrites avec la collaboration de Timothée; au début de ces épîtres se trouve le nom de Timothée : ce sont les première et seconde Épîtres aux Thessaloniciens, la seconde aux Corinthiens, celles aux Philippiens, aux Colossiens et à Philémon. Dans d'autres, l'Apôtre mentionne Timothée, lui attribue éloges cordiaux et louanges; il s'agit de la première Épître aux Corinthiens, et de celles aux Romains et aux Hébreux. Si Timothée était un disciple

désintéressé et dévoué du grand Apôtre, bien sûr, il suivait avec amour et une attention parfaite tout ce que l'Apôtre faisait, et il ne pouvait ignorer l'une ou l'autre épître. Toutes les épîtres du grand Apôtre étaient pour Timothée de précieux monuments de la prédication apostolique. Les Épîtres de Paul à Timothée lui étaient particulièrement chères parce qu'elles reflétaient sa proximité personnelle avec Paul.

Chaque disciple surveille toujours ce que son maître préféré écrit, se familiarise avec ses écritures, les recueille et les conserve avec soin. Nous avons le droit de supposer qu'il en fut ainsi pour Timothée. Il n'y a rien d'incongru dans l'hypothèse que Timothée conserva pour lui-même des copies des épîtres écrites en sa présence et dans lesquelles son nom était mentionné. L'apôtre Paul en compte neuf. À ce nombre, il faut ajouter deux autres épîtres pastorales de Paul, adressées à Timothée lui-même. À Éphèse, on conserva évidemment l'Épître de saint Paul adressée aux Éphésiens eux-mêmes, et elle était certainement connue de Timothée, en sa qualité de primat de l'Église d'Éphèse. L'Épître aux Galates pourrait aussi avoir été connue à Éphèse. Après tout, elle fut écrite à l'une des Églises voisines d'Éphèse, et comme existait la pratique de l'échange mutuel des épîtres entre les Églises, elle ne pouvait être inconnue à Éphèse, ce centre de toute la vie d'Asie Mineure. Il reste l'Épître à Tite. Mais dans son contenu, elle est très proche de la première Épître à Timothée et contient des instructions très importantes pour Timothée sur ce qu'il faut faire dans la maison de Dieu. Étant lui-même dans une position semblable à celle de Tite, Timothée ne pouvait ne pas s'intéresser aux instructions que l'apôtre Paul avait adressées à Tite. Ainsi, il est très probable, sinon certain, que Timothée, à l'époque où il était à la tête de l'Église d'Éphèse, avait une collection complète des épîtres de l'apôtre Paul, qui servit de source d'édification non seulement à Timothée, mais à toute l'Église d'Éphèse.

Mais Timothée n'était pas le seul compagnon et collaborateur de l'apôtre Paul. Autour de celui-ci, il y avait un cercle étroitement uni de ses disciples et collaborateurs les plus proches. Sans aucun doute, les membres de ce cercle étaient non seulement proches les uns des autres, mais ils étaient également liés par cette grande amitié qui unit des gens dévoués désintéressés à une grande et sainte cause. Les collaborateurs de l'apôtre Paul n'étaient pas des gens sans instruction. Lui-même avait étudié auprès du célèbre Gamaliel (cf. Ac 22,3). Il est particulièrement important pour nous que dans ce cercle particulier de gens unis autour de l'apôtre Paul, il y ait deux autres écrivains de livres du Nouveau Testament, car dès lors une grande partie du Nouveau Testament est sortie de ce cercle particulier de prédicateurs. Auprès de l'apôtre Paul se trouvait Luc, son collaborateur et «médecin bien-aimé» (Col 4,14). Peut-être profita-t-il de l'expertise de celui-ci en matière médicale. Il lui était dévoué au point qu'il fut le seul à demeurer à ses côtés quand d'autres, tels Démas, Crescent et Tite, le quittèrent, certains par «amour du siècle» (II Tim 4,10).

C'est à Luc que l'on doit deux des livres les plus importants par leur taille parmi ceux du Nouveau Testament : son Évangile, et les Actes des Apôtres. Ce sont comme les deux parties d'un unique récit historique, adressé au puissant Théophile. L'antiquité chrétienne a toujours vu dans l'Évangile de Luc une prédication de l'apôtre Paul, et considéré les livres écrits par Luc, comme s'appuyant sur l'autorité de l'apôtre des gentils. Quand on parlait de l'Évangile de Luc, on mentionnait toujours qu'il était le compagnon inséparable de Paul, qui, dans les Actes des Apôtres, à partir du verset 10 du chapitre 16, mène le récit à la première personne du pluriel (nous). C'est comme si on eût attribué le troisième Évangile et les Actes des Apôtres à l'apôtre Paul lui-même (Tertull. Adv. Marc. IV, 5 : «Lucae digestum Paulo adscribere solent»), car ils furent approuvés par Paul et écrits pour ceux qui ont cru parmi les gentils (Orig. ap. Eusebius. Historia ecclesiastica. VI,25,6.). Dans les paroles de l'apôtre Paul : «…d'après l'Évangile que je prêche…» (II Tim 2,8) on voit une mention de l'Évangile de Luc (Orig. ap. Eusebius. Historia ecclesiastica. III,4,7). Si tout cela est pris en compte, on ne peut s'empêcher de supposer que les écritures de Luc devaient être entre les mains de Timothée : elles lui étaient chères non seulement en tant qu'œuvres d'un collaborateur uni à lui par les liens de l'amitié spirituelle personnelle, de la dévotion et de l'amour pour leur maître et apôtre commun, mais aussi en tant que monuments de la vie et de l'activité évangélisatrice de son père spirituel, qui changea radicalement toute sa vie et l'orienta en un nouveau chemin. En plus de Luc dans le cercle des collaborateurs de Paul, nous voyons aussi un autre écrivain du Nouveau Testament : Marc (Ac 12,12, Col 4,10, Philm 1,24). Et cet écrivain du Nouveau Testament entretenait une relation personnelle suivie avec Timothée. L'apôtre Paul écrit à Timothée : «*Prends Marc et amène-le avec toi, car il m'est d'un grand secours pour le ministère*» (II Tim 4,11). Il s'avère ainsi que Marc séjourna un certain temps avec Timothée à Éphèse, où sans aucun doute il noua un lien spirituel avec toute l'Église d'Éphèse. Dans cette relation de Marc avec l'Église d'Éphèse et son Primat, bien sûr, l'Évangile qu'il avait rédigé devait sans tarder être joint à la collection de livres saints du Nouveau Testament qui y était

constituée sous la direction de Timothée. Mais Marc et Sylvain accompagnèrent pendant un certain temps l'apôtre Pierre. Du temps de la persécution des chrétiens par Hérode Agrippa I à Jérusalem, l'apôtre Pierre était un hôte toujours attendu dans la maison de la mère de Marc (Ac 12,12). Pierre appelle Marc «mon fils»(I P 5,13), dans les salutations par lesquelles se termine sa première Épître. Et cette même épître, l'apôtre Pierre la fit écrire par Sylvain, avec lequel Timothée travailla à Corinthe (II Cor 1,19). Il est clair que, de nouveau, ce livre du Nouveau Testament est étroitement lié à Timothée. Cependant, indépendamment des relations personnelles, cette épître devait se trouver à Éphèse. Pierre écrit celle-ci aux élus, étrangers et dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie. Mais la ville principale de la Province d'Asie était Éphèse. La deuxième épître de l'apôtre Pierre est adressée aux mêmes lecteurs que la première, pour lesquels elle était donc la seconde (voir : II P 3,1). Par conséquent, la deuxième épître de l'apôtre Pierre est immédiatement entrée dans la collection des livres du Nouveau Testament de l'Église d'Éphèse.

La deuxième épître de Pierre est très proche en son contenu de la petite épître de l'apôtre Jude, où les mêmes faux docteurs sont dénoncés que dans cette lettre de Pierre. Peut-être était-elle destinée au même cercle de lecteurs que cette deuxième épître de Pierre. Par conséquent, dans sa propagation, elle est inévitablement arrivée elle aussi à Éphèse. L'épître de l'apôtre Jacques est adressée aux Juifs de la diaspora. Dans l'histoire des activités de l'apôtre Paul à Éphèse, nous apprenons qu'il y avait beaucoup de Juifs qui y fréquentaient la synagogue, et auxquels l'apôtre prêcha sans crainte pendant trois mois (voir Ac 19,8,10,17). Dans ses paroles d'adieu avec les presbytres d'Éphèse, l'apôtre Paul se souvient de la prédication qu'il fit à Éphèse aux Juifs et aux Hellènes, et des épreuves qui lui furent infligées par des Juifs malintentionnés (Ac 20,19). Cette fois encore, nous avons des raisons de supposer que l'épître de Jacques parvint à Éphèse. Ainsi, après avoir examiné les relations mutuelles entre les personnalités éminentes de l'époque apostolique et pris en compte les circonstances de l'origine des différents livres du Nouveau Testament, nous arrivons à une conclusion très naturelle : à Éphèse, entre les mains de Timothée, primat de l'Église d'Éphèse, se trouvaient jusqu'à 21 livres du Nouveau Testament (les évangiles de Marc et Luc, les Actes, les quatorze épîtres de Paul et les quatre épîtres conciliaires).

Jean le Théologien, disciple bien-aimé du Seigneur, apôtre et évangéliste, vécut à Éphèse, jusqu'à la fin du Ier siècle. Peu importe que soit contesté, et pour quelle raison qu'il l'est, le séjour à Éphèse de saint Jean le Théologien, est attesté fermement par la tradition et de manière parfaitement fiable. Saint Irénée de Lyon, dans une lettre adressée à Florin, se souvient de la façon dont saint Polycarpe de Smyrne a évoqué sa rencontre personnelle avec le saint apôtre Jean en Asie Mineure. Saint Irénée lui-même dit clairement que jusqu'à l'époque de Trajan, l'apôtre Jean était à Éphèse, où il écrivit son évangile. Saint Clément d'Alexandrie dans son essai «Quel riche sera sauvé ?» raconte l'histoire célèbre d'un jeune homme devenu un voleur et ramené vers l'Église par l'apôtre Jean. Et cela se passa près d'Éphèse, d'où l'apôtre sortait pour visiter les lieux proches [Iren. Contra haer. III, 1,1]. Eusèbe de Césarée estime que ces témoignages suffisent pour confirmer le séjour prolongé de l'apôtre en Asie. Dans le débat sur la Pâque, Polycrate, évêque d'Éphèse, fait référence à la tradition selon laquelle saint Jean, était confesseur et enseignant et était enterré à Éphèse. Selon Tertullien, saint Polycarpe de Smyrne fut élevé au rang d'évêque par saint Jean. Le bienheureux Jérôme écrit que l'apôtre Jean demeura à Éphèse jusqu'au règne de Trajan, qu'il organisa et administra toutes les Églises d'Asie et, ayant atteint un âge avancé, mourut dans la soixante-huitième année après la Passion du Seigneur, et fut enterré près de la ville même. Mais si l'apôtre Jean le Théologien a vécu longtemps à Éphèse et s'il y a écrit son évangile, comme le dit saint Irénée, cela nous dit clairement que les trois premiers évangiles se trouvaient déjà à Éphèse, et que l'apôtre Jean ajouta le sien et compléta ainsi le canon des quatre évangiles. L'évangile de Jean suppose que les trois premiers évangiles synoptiques lui soient antérieurs; il n'en est que le complément. C'est ainsi que l'antiquité chrétienne le considérait. Origène dit que l'évangile de saint Jean fut le dernier des quatre à être rédigé. Clément d'Alexandrie a également écrit la même chose, exposant dans ses «Hypothyposes» la tradition des anciens presbytres concernant l'ordre des évangiles. Selon cette légende, les évangiles qui contiennent la généalogie de Jésus Christ ont été écrits d'abord, puis l'évangile de Marc. «Et le dernier des évangélistes, Jean, ayant remarqué que les évangiles n'annonçaient que le corps, a écrit l'évangile spirituel à la demande de ses proches et par l'inspiration du saint Esprit» [Eusebius. Historia ecclesiastica. VI,25,6].

Eusèbe de Césarée écrit à propos de l'évangile selon Jean : «les anciens lui ont donné la quatrième place après les trois autres … Quand les trois évangiles écrits auparavant furent distribués à tous et parvinrent à Jean, celui-ci entreprit, dit-on, de rendre son témoignage quant à leur véracité, sauf que dans ces écritures, il n'y avait pas de récit concernant ce que le Christ

avait accomplit au début de sa prédication. C'est vrai. Il est facile de comprendre que les trois autres évangélistes, décrivant les œuvres accomplies par le Sauveur au cours de l'année qui suivit l'incarcération de saint Jean le Baptiste, ont pris cela pour débuter leur narration. Et en effet, saint Matthieu commence son récit par la période de jeûne et de tentation de quarante jours, en disant : en Entendant cela… que Jean avait été arrêté, il se retira (de Judée) en Galilée (Mt 4,12). Il en va de même pour saint Marc : «*Après que Jean eut été mis en prison, Jésus vint en Galilée, prêchant l'évangile du royaume de Dieu*» (Mc 1,14). Saint Luc fait allusion à la même période, alors que, n'ayant pas encore commencé à décrire les œuvres de Jésus, il dit : «*… il ajouta ce crime à tous les autres, et enferma Jean en prison*» (Lc 3,20). C'est pour cela qu'on demanda, dit-on, à l'apôtre Jean de décrire dans son Évangile, la période passée sous silence par les évangélistes précédents, et a rapporte les actes du Sauveur, liés à ce temps (c'est-à-dire ses œuvres jusqu'à l'emprisonnement de saint Jean le Précurseur). C'est précisément à cela que saint Jean fait référence quand il dit : «*Tel fut, à Cana de Galilée, le premier des miracles que fit Jésus*» (Jn 2,11), et de même, dans le récit des œuvres de Jésus, il dit de saint Jean le Baptiste qu'il baptisait à Ennon, près de Salem (Jn 3,23). C'est également clair de les mots suivants : «*Car Jean n'avait pas encore été jeté en prison*» (Jn 3,24). Ainsi, dans son récit évangélique, Jean parle des actes accomplis par Christ alors que le Baptiste n'était pas encore emprisonné, tandis que les trois autres évangélistes mentionnent les événements qui se sont produits après son emprisonnement… Par conséquent, il était naturel pour Jean de garder le silence sur la généalogie du Sauveur selon la chair, que Matthieu et Luc avaient précédemment exposée, et de commencer par la théologie que l'Esprit saint lui avait révélée comme étant la plus excellente» [Eusebius. Historia ecclesiastica. III, 24, 2,7–13].

Et saint Jérôme dit la même chose «Le saint apôtre Jean … après les autres évangélistes, écrivit son évangile à la demande des évêques d'Asie contre Cérinthe et d'autres hérétiques, et surtout contre la fausse doctrine des ebionites qui enseignaient que le Christ n'existait pas avant Marie. C'est cela qui l'incita à parler dans son évangile de sa naissance avant les siècles, de Dieu le Père. Mais on indique une autre raison l'ayant poussé à écrire cet évangile. Quand il eut lu les évangiles de Matthieu, Marc et Luc, bien qu'il ait approuvé le texte de leur récit et reconnu que ce qu'ils disaient était vrai, il a constaté qu'ils raconté l'histoire d'une seule année de la vie terrestre du Seigneur, au cours de laquelle il souffrit, c'est-à-dire les événements qui suivirent l'incarcération de saint Jean (le Baptiste). C'est pourquoi, omettant l'année dont les événements avaient été décrits par les trois autres évangélistes, il a raconté les événements du temps précédant l'emprisonnement de saint Jean le Baptiste. C'est évident pour tous ceux qui liront attentivement les quatre livres des évangiles».

Nous pouvons donc conclure qu'avant même que Jean n'écrive son Évangile, ceux de Matthieu, Marc et Luc avaient déjà été rassemblés à Éphèse. Les chrétiens les lurent et remarquèrent qu'ils n'étaient pas complets. L'évangéliste Jean compléta, avec son Évangile «spirituel», le récit synoptique et conclut le canon des quatre évangile. Ainsi, le canon des quatre évangiles, le «quadruple évangile», dont parla plus tard saint Irénée de Lyon, apparut à l'origine à Éphèse, immédiatement après la rédaction du quatrième évangile. Si l'apôtre Jean le Théologien vécut longtemps à Éphèse, c'est dans l'Église d'Éphèse, bien sûr, que les trois épîtres et l'Apocalypse de l'apôtre de l'amour rejoignirent le canon du Nouveau Testament avant même que chacun de ces écrits ne parvienne ailleurs. La première des épîtres conciliaires de saint Jean peut être considérée comme une préface à son évangile. On peut voir en elle les derniers commandements et instructions de l'apôtre âgé à ses «enfants», comme il appelle ses lecteurs, affichant ainsi ses relations personnelles proches avec eux. C'étaient ces mêmes Éphésiens et d'autres chrétiens d'Asie mineure. Les deuxième et troisième épîtres de saint Jean sont écrites pour des gens précis qui vivaient quelque part près d'Éphèse, car l'apôtre allait leur rendre visite personnellement (Voir : II Jn 1,12, III Jn 1,14). Le saint apôtre Jean a longuement survécu aux autres apôtres. Parmi la nouvelle génération, il demeura longtemps le seul témoin de la vie et de l'activité de Jésus Christ. Il est clair que tout ce qui sortait de sa plume était conservé en sécurité à Éphèse et dans ses environs.

Quant à l'Apocalypse, elle contient un lien direct avec l'Église d'Éphèse : parmi les sept lettres brèves qui composent les deuxième et troisième chapitres de l'Apocalypse, il y a un message spécial à l'ange (l'évêque ?) de l'Église d'Éphèse (Ap 2,1-7), et cette lettre vient en premier, bien sûr, et non sans raison.

Ainsi, le long séjour à Éphèse des collaborateurs de Paul, qui participèrent à ses activités de prédication orale et écrites, de Timothée et de l'apôtre bien-aimé du Seigneur, l'évangéliste Jean le Théologien, créa dans l'Église d'Éphèse des conditions particulièrement favorables pour que tous les livres saints du Nouveau Testament y soient rassemblés avant qu'ils ne le fussent

dans toute autre l'Église. Nous avons examiné tous les livres du Nouveau Testament, et il s'est avéré que pour chacun d'eux, on peut supposer qu'il se trouva à Éphèse dès le début. C'est là, par conséquent, que le Nouveau Testament prit forme à l'époque apostolique, et peut-être, tous les vingt-sept livres que nous connaissons y furent-ils rassemblés. A partir d'Éphèse, les livres saints se répandirent dans d'autres Églises. N'y a-t-il pas une trace lointaine de cette diffusion des livres sacrés d'Éphèse dans le document apocryphe de la *Doctrine d'Addaï* ? Ce document assez ancien évoque la fondation de l'Église syriaque. Dans cet apocryphe, Addaï, dans son discours d'adieu à son successeur Aggée et à d'autres personnes inspirées par l'Esprit, désigne parmi les écritures qui doivent être lues dans les églises et dans lesquelles seule la vérité est écrite, «les Actes des douze apôtres envoyés d'Éphèse par Jean, fils de Zébédée». Dans ce document apocryphe, on peut donc reconnaître l'écho d'un fait historique réel : l'emprunt par l'Église syrienne de certains livres du Nouveau Testament rassemblés à Éphèse. L'abondance de livres saints du Nouveau Testament à Éphèse a peut-être contribué à ce que l'Église d'Éphèse, à la fin de l'époque apostolique et au début de l'époque qui suivit, soit ferme dans la vraie foi et exempte d'erreurs hérétiques. Le Voyant de l'Apocalypse écrit à l'ange de l'Église d'Éphèse son approbation de ce qu'il ne peut supporter les dépravés, d'avoir éprouvé ceux qui se disent apôtres, de haïr les œuvres des Nicolaïtes (voir Apo 2,2-6). Au début du IIe siècle, l'évêque Onésime d'Éphèse loue grandement saint Ignace le Théophore du comportement de son troupeau, coupable d'aucune hérésie. Selon saint Ignace lui-même, les Éphésiens ne succombent à aucune séduction, ne se permettent pas de répandre des doctrines pernicieuses ni de les écouter.

Ainsi, compte tenu des différentes circonstances propres au temps des apôtres, il est très probable que nous puissions parler de la constitution du canon du Nouveau Testament à Éphèse à l'époque apostolique. Timothée commença à le constituer, lui qui entretenait les relations les plus étroites avec les principaux écrivains du nouveau Testament, l'apôtre Paul et les évangélistes Luc et Marc. La composition du Nouveau Testament fut menée à terme à Éphèse sous l'apôtre Jean le Théologien, qui fut lui-même le dernier écrivain des livres du Nouveau Testament. Avec la mort de l'apôtre Jean le Théologien, prirent fin les temps apostoliques, cette époque exceptionnelle dans la vie de l'Église chrétienne. Après lui, personne ne pouvait écrire quelque chose qui, d'un même droit, aurait pu être intégré dans la série des livres du Nouveau Testament. Le Nouveau Testament fut écrit par les apôtres. Nous y trouvons deux livres de l'évangéliste Luc et un de l'évangéliste Marc, et ces livres furent intégrés au Nouveau Testament parce que l'Église ancienne voyait l'apôtre Paul derrière Luc et l'apôtre Pierre derrière Marc.

Il est très important de reconnaître que c'est ainsi que se forma le Nouveau Testament. Car s'il fut rédigé sous les yeux et avec la participation directe de Timothée et de l'apôtre Jean le Théologien, alors rien d'étranger, de non-authentique ne put y pénétrer. Tous deux connaissaient bien les circonstances de l'origine de presque chacun des vingt-sept livres du Nouveau Testament, car les auteurs de ces livres, ils les connaissaient étroitement et étaient unis avec eux dans la grande et sainte œuvre de l'annonce de l'évangile et de l'établissement de l'Église du Christ dans le monde. L'hypothèse proposée ici concernant la constitution du Nouveau Testament à l'époque apostolique peut être considérée comme la propriété de la science théologique russe. L'idée d'Éphèse en tant que lieu de formation du canon du Nouveau Testament, sous la supervision de Timothée et de l'apôtre Jean le Théologien, a été exprimée pour la première fois et pleinement justifiée par le recteur de l'Académie de Théologie de Moscou, l'archiprêtre A. V. Gorski, dans son article court mais très significatif : «Formation du canon des livres saints du Nouveau Testament». Parmi les érudits occidentaux, certains admettent la constitution à Éphèse sous Jean le Théologien du canon des seuls quatre Évangiles.

Cette idée mérite, à notre avis, l'attention la plus sérieuse. Elle envisage la formation du canon du Nouveau Testament à l'époque apostolique de manière très simple, naturelle et incomparablement plus approfondie que ne le font les savants occidentaux, très engagés dans l'histoire du canon du Nouveau Testament. Pour les érudits occidentaux, la formation du canon du Nouveau Testament se réfère généralement à la seconde moitié du IIe siècle et est considérée comme l'un détails dans la structure générale de l'Église catholique. Selon la croyance répandue parmi les érudits protestants, l'Église catholique n'a pas été fondée par le Christ et les apôtres, mais «survint» au cours des deux premiers siècles, et de plus les normes de l'organisation catholique et de la structure hiérarchique de l'Église auraient été initialement tracées à Rome. Puisqu'il se serait agit seulement d'un détail de l'organisation conciliaire de l'Église, le canon commun et bien défini des livres du Nouveau Testament devait lui aussi également apparaître à Rome. Cette opinion quant à l'élaboration du canon du Nouveau Testament à Rome, sans fondement documentaire solide, est le fruit d'une vision tendancieuse générale du cours de

l'histoire de l'Église au cours des deux premiers siècles, selon laquelle, à la fin du IIe siècle, l'Église aurait commencé à affirmer quelque chose qui n'aurait soi-disant pas eu lieu (l'ordination des évêques par les apôtres et leur succession ininterrompue), et à enseigner de nombreux points de doctrine dans un sens opposé à ce qu'elle avait enseigné auparavant et à ce qu'enseignèrent le Christ et les apôtres. Une telle vision de l'histoire ancienne de l'Église est inacceptable pour tout orthodoxe, mais en dehors de ce cadre, l'idée que le canon du Nouveau Testament aurait été formé à Rome, perd tout son sens, car à Rome il n'y eut pas ce faisceau de coïncidences favorables que connut Éphèse à l'époque apostolique.

En ce qui concerne le Nouveau Testament, la majeure partie du IIe siècle peut être qualifiée de période préhistorique. L'histoire du Nouveau Testament en cette première moitié du IIe siècle ne peut pas être écrite avec certitude simplement par manque de sources historiques. Les écrits ecclésiastiques conservés jusqu'à notre époque et datant du IIe siècle sont composés d'écrits apologétiques et polémiques. Les écrivains de l'Église du IIe siècle, d'une part, défendaient et justifièrent le christianisme devant la société païenne et même devant le pouvoir romain; d'autre part, ils polémiquèrent avec des ennemis intérieurs, les hérétiques. Les écrits apologétiques des écrivains de l'Église ne peuvent évidemment pas constituer des sources pour l'histoire du Nouveau Testament, car en s'adressant à la société païenne ou au pouvoir, les apologistes n'avaient aucun besoin ni avantage de parler de leurs livres sacrés chrétiens, qui n'avaient aucune signification pour les lecteurs des apologies. Dans l'écriture polémique, au contraire, les livres du Nouveau Testament ont souvent fait l'objet d'une discussion directe, à l'époque où les idées fausses des hérétiques concernaient elles-mêmes les livres du Nouveau Testament de l'Église chrétienne. Mais ce genre de mouvement hérétique affectant le Nouveau Testament est apparu vers le milieu du IIe siècle. Ces mouvements hérétiques ont non seulement incité les écrivains de l'Église du IIe siècle à parler des livres du Nouveau Testament, mais ils ont certainement exercé une grande influence sur la formation même du canon du Nouveau Testament de l'Église. Les principaux mouvements hérétiques du IIe siècle touchant au Nouveau Testament furent le marcionisme et le montanisme.

Marcion, le fondateur du marcionisme, attaqua d'emblée par la question des Saintes Écritures. Dès le début, l'Église s'affirma en qualité d'autorité en matière de doctrine de la foi, aux côtés des livres du Nouveau de l'Ancien Testament. Marcion rejetait fermement l'Ancien Testament, qui, selon sa doctrine, venait du prince qui avait créé le monde, c'est-à-dire du démiurge. Il ne faut pas verser du vin nouveau dans les vieilles outres; il ne faut pas coudre de nouvelles pièces de tissu à de vieux vêtements. Ce qui signifie qu'il ne convient pas d'associer le Nouveau Testament à l'Ancien. Les deux Testaments ne seraient pas seulement en désaccord l'un avec l'autre, mais opposés en tout. Marcion a composé une œuvre intitulée «Antithèse», où il montre la différence entre les Nouveau et Ancien Testaments. Juxtaposant des passages précis de l'Ancien et du Nouveau Testament, Marcion s'exclame parfois : «Voyez la différence entre la loi et l'Évangile, entre Moïse et Christ !» Séparer l'Évangile de la loi fut la grande préoccupation de Marcion. La voix de notre Dieu, dit Marcion, ne parle pas de Moïse ni des prophètes, mais du Christ, et elle dit : écoutez-le. Le Christ lui-même a dit : «Que pensez-vous, que je suis venu accomplir la loi ou les prophètes ? je ne suis pas venu pour accomplir, mais pour détruire». Voilà comment Marcion réécrit Matthieu 5,17, s'efforçant d'instiller l'opposition entre les deux Testaments. Il est clair qu'il n'était pas facile pour Marcion de prouver l'opposition des deux Testaments; dans le Nouveau Testament, beaucoup d'éléments contredisent sa position fondamentale sur l'opposition des deux Testaments. Mais Marcion était audacieux et méthodique. Ce n'est pas en vain que Tertullien dit de lui qu'il enseignait la foi en l'Évangile selon les «Antithèses», car c'était en accord avec sa propre pensée. Si le Nouveau Testament est aujourd'hui tellement volontiers opposé au «christianisme historique», Marcion allait encore plus loin : il opposa le Christ et les apôtres. Il convainquait ses disciples de ce qu'il était lui-même plus digne de confiance que les apôtres et il se vanta même d'être le correcteur des apôtres. Pour Marcion, seul Paul était un véritable apôtre, tandis que les autres étaient de pseudo–apôtres, car leur prédication de l'Évangile était «judaïsée» et ils y introduisaient des concepts judaïques. C'est pourquoi, tout comme l'Ancien Testament, les épîtres apostoliques doivent être rejetées, à l'exception de celles de Paul et de l'Évangile de Luc, le disciple qui avait suivi Paul. Sur la base de ses opinions tendancieuses sur l'opposition de l'Ancien et du Nouveau Testament, Marcion soumit à critique le Nouveau Testament de l'Église, et son remaniement en fut audacieux et déterminé : Marcion rejeta des livres tout entiers et transforma à sa manière ceux qu'il garda. Tertullien nota avec esprit que, dans son travail critique du Nouveau Testament, Marcion n'utilisait pas une plume, mais une épée, non pas un calame, mais une hache. Marcion rédigea son Nouveau Testament particulier pour ses églises. Ce Nouveau Testament se composait de deux

parties : εὐαγγέλιον и ἀποστολικόν (c'est-à-dire βιβλίον), l'Évangile et l'Apôtre. L'Évangile de Marcion n'était pas une rédaction nouvelle, avec, par exemple, le nom de son auteur, mais il s'agissait de Évangile de Luc assez remanié. «Il n'accepte que l'Évangile selon Luc, tronqué au début, quand il raconte la conception du Sauveur et sa venue en la chair. Et il en retrancha non seulement le début, ce qui lui fit plus de tort à lui-même qu'à l'Évangile, mais à la fin et au milieu, il coupa beaucoup de paroles de vérité, et ajouta d'autres mots que ceux qui avaient été écrits. Et il utilisa exclusivement cet Évangile selon Luc remanié.» [Épiphane de Chypre. *Panarion* 42,9] De l'Évangile de Luc, Marcion omit plus de 300 versets et dans 60 versets de l'Évangile, il en modifia le texte. «Il retient dix épîtres du saint apôtre; il n'utilise que celles-ci, et encore, non pas tout ce qui y est écrit, car certains chapitres sont retranchés, et d'autres modifiés. Voilà les deux livres qu'il utilise. Les épîtres qu'il reconnaît sont les suivantes : la première, c'est l'Épître aux Galates, la seconde, une Épître aux Corinthiens, la troisième est aussi une Épître aux Corinthiens, la quatrième c'est l'Épître aux Romains, la cinquième, une Épître aux Thessaloniciens, la sixième est aussi une Épître aux Thessaloniciens, la septième est une Épître aux Éphésiens, la huitième l'Épître aux Colossiens, la neuvième l'Épître à Philémon, et la dixième, l'Épître aux Philippiens. Il accepte également en partie la soi-disant Épître aux Laodicéens.» Il convient de corriger quelque peu ces paroles d'Épiphane. Il vient lui-même de parler de dix épîtres de Paul admises par Marcion, mais à la fin, il en ajoute une autre, aux Laodicéens, puis l'appelle même la onzième épître. Mais de cette épître, Épiphane ne cite, à deux reprises, qu'un seul verset qui coïncide parfaitement avec Eph 4,51. Il y a évidemment un malentendu de la part d'Épiphane, et on peut le corriger au moyen de Tertullien, qui consacre à l'analyse de l'ἀποστολικόν, l'ensemble du cinquième livre de son essai «Contre Marcion». Tertullien y déclare clairement que, sous le nom d'épître aux Laodicéens (apparemment d'après Col 4,16), Marcion désignait l'Épître aux Éphésiens. En outre, Épiphane plaçait en dernier lieu l'Épître aux Philippiens, et à l'avant-dernier, celle à Philémon. Tertullien fait l'inverse. L'ordre de Tertullien peut être préféré, car l'Épître à Philémon, adressée à une seule personne, devait naturellement prendre place après les épîtres adressées à des Églises entières. En effet, Marcion rejeta les Épîtres à Tite et à Timothée, entre autres, parce qu'elles furent écrites à des individus. Dans son «Apôtre», Marcion attribua clairement leur ordre aux épîtres de l'apôtre Paul, plaçant en premier lieu l'Épître aux Galates, une épître particulièrement importante pour lui en raison de la «querelle» entre les apôtres Paul et Pierre quant à l'observance des coutumes juives. Cette «querelle» servit de point de départ pour Marcion. Celui-ci déclara que seul le Nouveau Testament rédigé sous cette forme était légitime.

Ainsi, Marcion fut un critique résolu et un réformateur du Nouveau Testament : il en réduisit la composition d'au moins la moitié. Il est clair que la lutte contre Marcion incita à défendre l'appartenance au Nouveau Testament des livres que Marcion en avait retirés.

Les montanistes considéraient tout différemment le Nouveau Testament. Le montanisme, c'était une nouvelle prédication. C'est ainsi que les montanistes eux–mêmes se nommaient, c'est ainsi que leurs adversaires, les écrivains de l'Église les désignaient. L'historien de l'Église Eusèbe de Césarée mentionne la citation d'un auteur inconnu sur les débuts du montanisme «Un homme du nom de Montan, du nombre des nouveaux croyants, mu par un désir excessif de primauté, fut soumis à l'influence de l'adversaire et tomba soudain dans un état de possession et de frénésie. Il commença à parler et à raconter des choses étranges, c'est-à-dire à vaticiner contre les usages admis depuis les temps anciens». La Phrygie fut la patrie du montanisme, là où les cultes extatiques orientaux, comme le culte de Cybèle, étaient répandus. La prophétie montaniste fut un phénomène du même ordre. Selon les données historiques, elle était exceptionnellement extatique. Les prophètes montanistes n'avaient plus la maîtrise d'eux-mêmes, «parlant de manière insensée, inappropriée et étrange». Leurs paroles étaient celles des extatiques. Montan a dit : «Voilà, l'homme est comme une lyre, et je la touche et elle résonne; l'homme dort, et je suis éveillé; ainsi le Seigneur mène à l'extase le cœur de l'homme, et donne un cœur aux hommes». Ce n'est pas par hasard que Tertullien écrivit, en défense de la prophétie montaniste, un essai sur l'extase (essai qui ne nous est pas parvenu). L'extase pour Tertullien était une privation de sens, une sorte de folie : «Quand l'homme est dans l'esprit, surtout quand il contemple la gloire de Dieu ou quand Dieu parle à travers lui, il est nécessaire qu'il sorte des sens, «adombré» par la puissance divine; il existe à ce sujet un différend entre nous et les psychiques». Effectivement, les écrivains de l'Église, Miltiade par exemple rejettent clairement toute forme extatique de prophétie, affirmant que le prophète ne doit pas parler en état d'extase : μή δεῖν προφήτην ἐν ἐκστάσει λαλεῖν. La prophétie montaniste fut qualifiée de «nouvelle», à cause de sa forme extatique. Selon Tertullien, les montanistes sont spirituels et il leur reconnaît des dons spirituels qu'on ne reconnaît pas aux «psychiques». La reconnaissance et la défense du Paraclet ont séparé les montanistes de l'Église. Les prophètes extatiques du montanisme avançaient de très fortes revendications. «Je

suis le Seigneur Dieu tout–puissant, qui demeure en l'homme», dit par exemple Montan. «Ce n'est pas moi que vous écoutez, c'est le Christ», cria Maximilla; indiquant clairement que par sa bouche c'était le Christ qui parlait. «Je suis le Père, le Fils et le Paraclet», dit encore Montan. Parmi les montanistes, leurs prophètes jouissaient d'une très grande autorité, comme le dit saint Hippolyte de Rome. «Hérétiques de nature, Phrygiens d'origine, soumis à des femmes, Priscilla et Maximilla, qu'ils considèrent comme des prophétesses, disant qu'en elles, ils ont reçu le Paraclet, ils se sont écartés du droit chemin. Avant elles, ils ont glorifié un certain Montan qu'ils qualifièrent de prophète; avec leurs livres infinis, ils divaguent, refusant de soumettre ce qu'ils disent à la raison et d'écouter ceux qui sont à même de juger. Renonçant à raisonner, ils se laissent guider par leur foi, affirmant qu'ils ont ainsi appris quelque chose de plus grand que par la loi, les prophètes et les Évangiles. Ces femmes sont glorifiées plus que les apôtres et plus que tout don spirituel, de sorte que certaines d'entre elles osent dire qu'il y a en elles quelque chose de plus grand que le Christ».

L'auteur, complétant l'ouvrage de Tertullien «De praescriptione haereticorum», affirme également à propos des montanistes qu'ils disaient que l'Esprit saint était dans les apôtres, mais pas le Paraclet. A travers Montan le Paraclet a dit plus que le Christ dans l'Évangile, et pas seulement plus, mais même mieux et de façon plus élevée. Tertullien, fervent défenseur du montanisme, tente d'assurer que les nouveaux prophètes ne nient pas le Christ et sa révélation du Nouveau Testament. L'hérésie déforme toujours la règle de la foi; le Paraclet n'introduit rien de nouveau. Le Paraclet n'est que le «vicaire» du Seigneur. «Nous et eux (les psychiques) avons la même foi, le même Dieu, le même Christ, le même espoir, le même sacrement du baptême. En un mot, nous sommes une seule Église». Cependant, les écrivains de l'Église qui s'opposaient au montanisme n'étaient pas d'accord avec cela, et pas seulement parce que, comme le remarque avec malice Tertullien, les prophètes montanistes enseignent plus souvent le jeûne que le mariage, c'est-à-dire qu'ils imposent une discipline stricte. En effet, Tertullien lui-même a développé la théorie particulière du perfectionnement progressive de la révélation, en comparant celle-ci à un arbre qui pousse progressivement à partir d'une graine : d'abord, la vérité de Dieu fut comme un germe, puis, par la loi et les prophètes, elle fut amenée à l'enfance; ensuite, par l'Évangile, elle a été portée à l'adolescence; enfin, par le Paraclet, elle est parvenue à l'âge mûr. Mais s'il en est ainsi, il est évident que le Paraclet remplace le Christ et sa révélation. Tertullien évite d'arriver ouvertement à une telle conclusion, bien qu'il parle de la prééminence du Paraclet par rapport aux apôtres. «Si le Christ a rejeté les préceptes de Moïse, pourquoi le Paraclet ne pourrait-il rejeter ce que Paul a déterminé ?» L'Apôtre Paul parle du siècle à venir : «… quand sera venu ce qui est parfait, ce qui est partiel prendra fin» (I Cor 13,10). Les montanistes virent en cela une prophétie sur les temps du Paraclet, quand le parfait viendra. Didyme d'Alexandrie a rejeté cette opinion des montanistes. Elle est également visible chez Tertullien, qui qualifie l'apôtre Paul de celui qui promet les dons futurs. De toute évidence, le montanisme a voulu présenter une nouvelle révélation qui devait remplacer la révélation du Christ et des apôtres, contenue dans le Nouveau Testament. «Les membres de l'Église qui ne reconnaissent pas le Paraclet sont des hommes d'âme et de chair seulement, dépourvus d'esprit, tandis que les montanistes sont des hommes spirituels». La foi des psychiques est spirituelle, animalis. C'est ainsi que les montanistes calomnièrent plus abruptement encore toute la sainte Église conciliaire. Il est particulièrement important pour nous dans le cas qui nous occupe, que la révélation montaniste puisse avoir créé ses livres saints, pour ainsi dire, son «nouveau testament». La question de savoir si les montanistes avaient leurs propres livres saints est controversée, car les données historiques disponibles ne suffisent pour y répondre. Une seule chose est claire : la parole des prophètes montanistes faisait autorité, et elle dut donc être préservée.

Nous avons déjà vu que des écrivains de l'Église tardifs, tels qu'Épiphane de Chypre et Didyme d'Alexandrie citent littéralement les paroles des prophètes montanistes. Hippolyte de Rome témoigne que les montanistes ont des «livres sans fin», de Montan, Maximilla et Priscilla, et qu'ils vénèrent les paroles des prophètes qu'ils lisent plus que les Évangiles. Tertullien lui-même cite à plusieurs reprises des paroles du Paraclet littéralement, comme s'il les empruntait à un recueil. Dans son essai «De fuga in persecutione» après les paroles du Nouveau Testament, il ajoute des paroles du Paraclet, introduites par : «Ainsi, ailleurs …» (Sic et alibi). Et suit la citation. Dans un autre passage, les paroles suivantes se rapportent au Paraclet : «J'ai le Paraclet lui-même qui parle dans les nouveaux prophètes». Et : «D'eux et du Paraclet par la prophétesse Prisca …». L'Anonyme cité par Eusèbe de Césarée mentionne les paroles de Maximilla précédées par cette remarque : «L'esprit ne parle pas par Maximilla de la même façon que par Astérios Ourvanos». Il existait un livre, portant probablement ce genre de titre grec : Λόγος κατὰ Ἀστέριον Ὀρβανόν. Ce titre rappelle le style d'écriture des Évangiles. Apollonius, écrivain de la fin du IIe

siècle, note au sujet du montaniste Thémisone : «Il a osé, en imitant l'apôtre, composer une épître conciliaire (καθολικήν τινα ἐπιστολήν), instruisant ceux qui étaient meilleurs que lui dans la foi, de défendre une vaine doctrine, et de blasphémer contre le Seigneur, les apôtres et la sainte Église». Au tout début du IIIe siècle, un érudit nommé Caïus mena à Rome un débat avec le montaniste Proclus. Le débat a fut consigné par écrit et le document conservé jusqu'à l'époque de l'historien Eusèbe. Celui-ci rapporte d'ailleurs que Caïus, dans cette dispute, dénonce l'impudence et l'audace de ses adversaires dans leur rédaction de nouvelles écritures (καινὰς γραφάς). Peut-être toutes ces données historiques ne suffisent-elles pas reconnaître que les montanistes avaient un troisième «nouveau testament», mais il est certain que les paroles des prophètes montanistes n'étaient pour les montanistes eux-mêmes pas moins revêtues d'autorité que celles du Christ et des apôtres, et parfois même, elles étaient la plus haute autorité. Parfois, Tertullien lui–même a tendance à qualifier par rapport à la révélation du Paraclet, toutes les écritures des deux Testaments comme «la première écriture», *pristina instrumenta*, la nouvelle prophétie révélant tout ce qui semblait incompréhensible dans les écritures, dans toutes les paraboles, et Tertullien appelle à puiser à cette source la doctrine parfaite. Par la suite, nous verrons que les écrivains de l'Église, contrairement au montanisme, insistent sur le caractère fini de la révélation du Nouveau Testament et du canon du Nouveau Testament. De toute évidence, le montanisme constitua un danger en cette matière : il ouvrait fondamentalement aux paroles nouvelles des prophètes exaltés la porte de la série des livres saints.

Ainsi, en la seconde moitié du IIe siècle, deux mouvements hérétiques de premier plan, le marcionisme (et en partie le gnosticisme) et le montanisme, affectèrent de manière significative le trésor de l'Église, le Nouveau Testament. Les marcionites réduisaient le Nouveau Testament; les montanistes, au contraire, étaient enclins à l'allonger. Les écrivains de l'Église se sont trouvés devant une double tâche : contre les marcionites pour protéger l'appartenance au Nouveau Testament des livres saints rejetés par Marcion, et contre les montanistes, pour établir précisément les livres du Nouveau Testament et protéger cette série de l'invasion d'œuvres plus récentes produites par la fausse prophétie. Dans les deux cas, les écrivains de l'Église ont dû parler de la composition du Nouveau Testament. Ce raisonnement des écrivains de l'Église a commencé précisément au cours de la seconde moitié du IIe siècle; il est très important pour l'histoire du Nouveau Testament dans l'Église ancienne. En outre, dans leurs polémiques avec les hérétiques, les écrivains de l'Église citent parfois de nombreux passages du Nouveau Testament. Ces citations permettent également de juger de la composition du Nouveau Testament dans différentes Églises locales de l'époque. Il faut seulement se rappeler constamment que l'absence de mention de l'un ou l'autre livre du Nouveau Testament ne signifie forcément que l'écrivain de l'Église concerné ne possédait pas ce livre, ou que celui-ci était inconnu dans l'Église dont l'écrivain faisait partie. Certains écrivains ne citent pas de livre simplement parce qu'ils n'avaient pas de raison de le faire. Effectivement, certains livres du Nouveau Testament offrent peu de raisons de les mentionner ou d'en citer des extraits. Telles sont les courtes Épîtres de Jude, les 2e et 3e de saint Jean, et celle à Philémon. Il est fort possible que nous ne trouvions pas les textes de ces épîtres dans certaines "séries complètes" des des épîtres chez certains écrivains de l'église, et cela ne signifie certainement pas qu'ils ne sont pas en usage dans l'Église.

On peut penser que le marcionisme et le montanisme ont non seulement incité les écrivains de l'Église à parler de la composition du nouveau Testament, mais ont également forcé l'Église à évaluer plus précisément son héritage des écrits apostoliques. L'indépendance de la vie ecclésiastique locale au IIe siècle a également affecté le Nouveau Testament. Les Églises locales différaient les unes par rapport aux autres, et ce pouvait être le cas dans la composition du canon du Nouveau Testament. Après tout, le Nouveau Testament n'était pas encore délimité dans une composition obligatoire pour tous, et les livres du Nouveau Testament se répandirent progressivement. En outre, certains écrivains de l'Église recouraient assez librement à des sources autres que les écritures apostoliques authentiques. Avant les écrivains du IIe siècle, il y eut beaucoup de légendes différentes et orales, parfois conformes à la réalité, et parfois s'en écartant. Ces traditions étaient souvent utilisées de la même façon que les livres des apôtres. Cependant, bientôt ces légendes furent ornées de fictions et d'ajouts. Une tradition se format, au caractère légendaire. Beaucoup de ces légendes sont apparues en particulier chez les gnostiques. Chaque secte gnostique avait sa propre tradition, celle de Jacques, frère du Seigneur, celle de Philippe, celle de Matthias, élu à la place de Judas, celle de Glaucias, traducteur de Pierre, ou celle de Jude Thaddée, compagnon de Paul. On y trouve même les propos que l'apôtre Paul n'a pas prononcés mais entendus, et qui l'auraient «ravi jusqu'au troisième ciel» (II Cor 12,2–4).

Il est clair que face aux différences initiales dans canon du Nouveau Testament entre les

différentes Églises locales et avec l'attitude libre envers les écritures et les traditions, après le prises de positions des gnostiques (en particulier des marcionites) et des montanistes, l'Église ne pouvait plus rester sans réagir. Il était nécessaire de tracer avec précision une certaine frontière entre ce qui était canonique, véritablement apostolique et sacré, et ce qui était non canonique, non authentiquement apostolique, parfois utile et édifiant, et parfois tout à fait nuisible et faux.

Voilà pourquoi, c'est avec la lutte de l'Église contre le gnosticisme et le montanisme que commence dans le plein sens du terme l'histoire du Canon du Nouveau Testament. Auparavant, il y eut une période préhistorique, lorsque la composition du Nouveau Testament n'était presque pas une question de l'Église universelle, mais seulement une question touchant les Église locales.

Les écrits polémiques des écrivains de l'église du IIe siècle nous donnent l'occasion de découvrir quelle était la composition du Nouveau Testament à la fin du IIe siècle dans différentes Églises. Malheureusement, nous ne disposons pas de suffisamment d'informations sur toutes les Églises. En particulier, les données concernant les Églises d'Orient sont très lacunaires.

LE NOUVEAU TESTAMENT ET L'ÉGLISE DE LYON À LA FIN DU IIE SIÈCLE

En ce qui concerne les temps apostoliques, sur base des données du Nouveau Testament, nous avons fait l'hypothèse que les livres du Nouveau Testament durent d'abord avoir été rassemblés à Éphèse. Ce serait là plutôt qu'ailleurs, que le canon des livres saints du Nouveau Testament put être compilé sous la supervision de l'apôtre Jean le Théologien et de Timothée. Mais nous savons peu de choses au sujet de l'état du Nouveau Testament à la fin du IIe siècle, ni dans l'Église d'Éphèse, ni dans les Églises d'Asie Mineure en général. Des échos du canon d'Asie Mineure peuvent être recherchés en Occident, chez saint Irénée de Lyon, l'un des écrivains les plus importants de l'époque en question. Les Églises d'Asie Mineure entretenaient des relations particulière avec l'Église de Lyon, dans le sud de la Gaule. Lorsque, par exemple, vers 177, la persécution éclata à Lyon, les chrétiens lyonnais envoyèrent aux Églises d'Asie et de Phrygie une œuvre spéciale sur les martyrs, dans laquelle ils racontaient ce qui s'était passé chez eux. À la fin du IIe siècle, l'Église de Lyon était dirigée par saint Irénée, né et élevé en Asie Mineure, probablement à Smyrne, qui avait dans sa jeunesse entendu Polycarpe, disciple de saint Jean le Théologien. Saint Irénée était constamment en relation avec l'Église de Rome, où il avait des amis proches, car il allait lui-même à Rome. Justifiant son nom, saint Irénée agit comme pacificateur dans le différend sur la célébration de Pâques entre l'évêque romain Victor et les chrétiens d'Asie Mineure. Ainsi, saint Irénée peut être pour nous un témoin non seulement de l'Église de Lyon, mais aussi en partie des Églises de Rome et d'Asie mineure. On peut dire qu'il relie la fin du IIe siècle à l'époque apostolique.

Que nous dit saint Irénée du Nouveau Testament ?

Nous ne trouvons pas chez lui une énumération exhaustive de tous les livres du Nouveau Testament, mais son vaste ouvrage polémique intitulé «le Châtiment et la réfutation de la fausse connaissance», écrit dans les années 80 du IIe siècle, est parsemé de nombreux passages du Nouveau Testament. Chez saint Irénée, le nombre d'extraits, parfois assez longs, atteint plus d'un millier. Saint Irénée parle précisément et avec assurance du nombre d'évangiles. Les propos de saint Irénée au sujet des évangiles sont suscités par l'attitude de divers gnostiques à leur égard. Les hérétiques se tournent eux-mêmes vers les évangiles pour confirmer leurs enseignements, mais ils en choisissent un seul. Les ébionites n'utilisent que l'Évangile de Matthieu. Marcion a réduit l'Évangile de Luc pour son usage. «Ceux qui séparent Jésus du Christ et disent que le Christ ne fut pas concerné par la souffrance et que c'est Jésus qui a souffert, préfèrent l'Évangile de Marc». Les disciples de Valentin utilisent principalement l'Évangile de Jean. Contrairement aux hérétiques, saint Irénée affirme qu'il y a et devrait y avoir exactement quatre évangiles, ni plus ni moins. «Tout comme il y a les quatre pays de la lumière dans lesquels nous vivons et les quatre vents principaux, tout comme l'Église est dispersée sur toute la terre, et parce que la colonne et la confirmation de l'Église, ce sont l'Évangile et l'Esprit de la vie, il faut qu'elle ait quatre piliers qui, de par le monde, insufflent l'incorruptibilité et vivifient les gens. Il ressort clairement de cela que le Verbe qui, assis sur les chérubins, organise tout et contient tout, s'est révélé aux hommes et nous a donné l'Évangile sous quatre formes (τετράμορφον τὸ εὐαγγέλιον), mais imprégné d'un seul Esprit. Les chérubins ont quatre visages, et leurs visages sont des images de l'activité du Fils de Dieu. Tel est le mode d'action du Fils de Dieu, tel est l'aspect des animaux, tel est le caractère de l'Évangile. Il y a quatre formes d'animaux, quatre évangiles et quatre formes d'activités du Seigneur. C'est pour cela que furent donnés à l'homme quatre alliances principales : la première

va d'Adam au déluge, la seconde, du déluge à Noé, la troisième est la loi sous Moïse, et la quatrième, celle qui renouvelle l'homme et dirige tout à travers les Évangile. Dans cet état de choses, ils sont vains, ignorants et surtout audacieux, tous ceux qui falsifient l'idée de l'Évangile, qui introduisent des aspects de l'Évangile autres que ce qui fut dit, ou en retranchent certains». Ici, nous voyons Irénée entreprendre non pas une étude historique des évangiles, mais un raisonnement symbolique sur «le quadruple». Pour Irénée, le nombre quadruple des évangiles semble être un fait connu depuis longtemps. Il approfondit donc ce fait et remarque que le nombre d'évangiles coïncide avec, pour ainsi dire, le plan de l'activité créatrice du Verbe divin. Avant cela, saint Irénée avait indiqué quand et dans quelles circonstances chacun des évangiles avait été écrit. «Personne ne nous a annoncé la dispensation de notre salut, sinon ceux par lesquels l'Évangile qu'ils prêchèrent nous est parvenu, ceux-là-mêmes qui ensuite, par la volonté de Dieu, nous le transmirent dans les écritures en tant que futur fondement et pilier de notre foi. Après que notre Seigneur fût ressuscité d'entre les morts et qu'ils aient été revêtus d'en haut par la force de l'Esprit saint, qui les remplit et leur donna la connaissance parfaite, ils allèrent vers les extrémités de la terre, annonçant la bonne nouvelle des bienfaits de Dieu qui nous sont donnés et proclamant la paix céleste aux hommes qui tous ensemble et chacun séparément ont l'Évangile de Dieu. Ainsi, Matthieu publia les écritures évangéliques dans la langue des Juifs quand Pierre et Paul ont prêchaient à Rome et y établissaient l'Église.»

«Après leur départ, Marc, disciple et commentateur de Pierre, mit lui-même par écrit ce que Pierre prêcha. Et Luc, le compagnon de Paul, rédigea l'Évangile que celui-ci prêchait. Ensuite, Jean, le disciple du Seigneur, qui se coucha sur sa poitrine, publia l'Évangile pendant qu'il séjournait à Éphèse en Asie.» Il convient de noter ici que saint Irénée considérait que les évangélistes transmirent leurs Évangiles à l'Église en tant que fondement de la foi. C'est pour l'Église que les Évangiles ont été écrits et ils furent remis à l'Église pour qu'elle les préserve. L'Église, qui vivait continuellement, respecta fidèlement les Écritures, sans admettre ni ajouts ni retraits. En l'Église, on lisait l'Écriture sans la falsifier. Ainsi, saint Irénée disposait du canon parfaitement défini et complet des quatre Évangiles.

Dans sa polémique persistante avec Marcion, saint Irénée prouva l'appartenance du livre des Actes des Apôtres au Nouveau Testament. Luc ne fut pas seulement un compagnon, mais aussi un collaborateur des apôtres, en particulier de Paul, comme le dit l'apôtre Paul lui-même (II Tim 4,10–11). Il décrivit dans son livre ce qu'il vit lui-même. Marcion accepta l'Évangile de Luc car il était le compagnon de Paul, mais il rejeta le livre des Actes. Irénée mit en évidence cette incohérence. Il est nécessaire d'accepter tout ce qui a été dit par Luc, ou de refuser son Évangile aussi. Si les disciples de Marcion rejettent les Actes, de même ils n'ont plus l'Évangile. Malheureusement, saint Irénée ne mentionne pas le nombre des épîtres de l'apôtre Paul, mais il reprit beaucoup de passages de quasiment toutes les épîtres de Paul : 78 de l'Épître aux Romains, 78 de la première Épître aux Corinthiens, 15 de la deuxième Épître aux Corinthiens, 28 de l'Épître aux Galates, 26 de l'épître aux Éphésiens, 10 de l'Épître aux Philippiens, 15 de l'Épître aux Colossiens, 2 de la première Épître aux Thessaloniciens, 9 de le deuxième Épître aux Thessaloniciens, 5 de la première à Timothée, 5 de la seconde et 3 de Tite.

Il convient de noter que saint Irénée ne cite pas ces extraits sans référence mais en mentionnant chaque fois une épître précise de l'apôtre Paul. Voici certains exemples de ces références. «Paul a expliqué cela quand il écrivit aux Romains». «L'Apôtre montra cela très clairement dans l'Épître aux Corinthiens». «Paul le dit ouvertement dans la Seconde aux Corinthiens». «Dans l'Épître aux Galates». «Le bienheureux Paul le dit dans l'Épître aux Éphésiens». «Paul dit aux Philippiens». «Dans son Épître adressée aux Colossiens, il dit …». «L'Apôtre l'expliqua <…> dans la première Épître aux Thessaloniciens». «L'apôtre, dans l'Épître aux Thessaloniciens, dit …». À propos de Linus, que Paul mentionne dans les épîtres à Timothée, ἐν ταῖς πρὸς Τιμόθεον ἐπιστολαῖς». «Paul a dit : Pour celui qui fomente des divisions, après un premier et un second avertissement, éloigne-le de toi – Tite 3,10)».

On ne trouve pas chez Irénée mention de l'Épître à Philémon, mais c'est sans doute uniquement parce qu'il n'a pas eu l'occasion de citer un extrait de cette brève épître. Dans son contenu, l'Épître à Philémon ne présente rien qui aurait été utile en termes de preuve dans la lutte contre les hérétiques du IIe siècle. Dans les autres Églises d'Occident, à l'époque de saint Irénée, l'Épître à Philémon figurait sans aucun doute parmi les livres du Nouveau Testament. La question de l'attitude de saint Irénée à l'égard de l'Épître aux Hébreux justifie un examen particulier. Saint Irénée ne mentionne pas cette épître de la même manière que les autres épîtres de l'apôtre Paul. Il n'en retient aucun passage dans ses dénonciations des hérétiques. Le seul extrait (13,15) de l'Épître aux Hébreux se trouve dans l'un de ce qu'on nomme les extraits *pfaffiens*, mais ces extraits (au nombre de trois) sont sans aucun doute faux. Les passages de l'Épître aux Hébreux

par saint Irénée ne pouvaient pas être absents par hasard ou par un concours de circonstances (comme il est permis de le penser en ce qui concerne l'Épître à Philémon), car dans la lutte contre les hérétiques, il y avait beaucoup de raisons de citer des paroles de l'apôtre Paul appartenant à cette épître. Par conséquent, pour saint Irénée, l'Épître aux Hébreux n'appartient pas au Nouveau Testament, elle n'était pas un livre saint du Nouveau Testament qui pouvait être invoqué comme une autorité sacrée incontestable. Cependant, dans les écrits de ce saint père, on peut trouver des traces de sa connaissance de l'Épître aux Hébreux. On trouve jusqu'à dix passages qui rappellent les paroles de l'Épître aux Hébreux. Nous citerons ceux où la correspondance est la plus visible.

Héb 1,3 : «…qui soutient toutes choses par sa puissante parole …»

Saint Irénée : «Dieu, par sa puissante parole créa et fit toutes les choses visibles et invisibles.»

Héb 1,13 : «Et auquel des anges a-t-il jamais dit : Assieds-toi à ma droite …»

Saint Irénée : «La parole qu'il dit à l'un : Assieds-toi à ma droite.»

Héb 3,5 : «Moïse a été fidèle dans toute la maison de Dieu …, en qualité de serviteur …»

Saint Irénée : Le fidèle serviteur de Dieu et prophète Moïse.

Héb 10,1 : «La Loi, en effet, n'ayant qu'une ombre des biens à venir, et non l'image même des choses, …»

Saint Irénée : Les purifications extérieures furent données à l'image de l'avenir, car la loi traçait comme une ombre et représentait l'Éternel dans le temps.

Ainsi, saint Irénée connaissait l'Épître aux Hébreux, mais ne s'y référait pas comme un livre du Nouveau Testament. Cette même disposition est confirmée par certains témoignages tardifs. Eusèbe de Césarée a lu les écrits de saint Irénée qui n'ont pas survécu jusqu'à notre époque et rapporte : «Il y a chez saint Irénée un livre contenant différents raisonnements et dans lequel il mentionne l'Épître aux Hébreux et ce qu'on nomme la Sagesse de Salomon, en citant quelques passages». Comment saint Irénée considère-t-il l'Épître aux Hébreux, Eusèbe ne le dit pas, mais le patriarche Photius dans sa célèbre «Bibliothèque» décrit l'œuvre de Stephanus Gobarus, où il est, entre autres, question d'Irénée et du fait que celui-ci ne considérait pas l'Épître aux Hébreux comme une épître de Paul (οὐκ ἐκείνου είναι). Stéphanus Gobarus affirme, par conséquent qu'Irénée connaissait l'Épître aux Hébreux. Ainsi, dans le Nouveau Testament de l'Église de Lyon, sous saint Irénée, il y avait treize épîtres de l'apôtre Paul. L'Épitre aux Hébreux était connue, mais elle n'était pas considérée comme appartenant au nombre des livres du Nouveau Testament.

Si à la tête de l'Église de Lyon se trouvait saint Irénée, évêque originaire d'Asie Mineure, lié par l'intermédiaire de son maître Polycarpe, à l'apôtre Jean le Théologien lui-même, alors nous pouvons supposer que le Nouveau Testament de l'Église de Lyon devait contenir tous les écrits du saint apôtre Jean. Saint Irénée n'a pas mentionné le nombre des épîtres conciliaires de Jean, mais il a cité littéralement les textes des deux premières épîtres, bien qu'il s'exprimât comme s'il ne connaissait qu'une seule épître. Saint Irénée écrivit : «Jean, le disciple du Seigneur <…> dans son épître, nous en témoigne». Suit un extrait de la première épître de Jean (2,18-22). Nous lisons un peu plus loin : «Jean, dans son épître susmentionnée, a ordonné …» Mais suivent alors les septième et huitième versets de la deuxième épître de Jean. Et puis directement : «Et il dit encore dans l'épître …», et suivent deux versets de la première épître (4,1-2). Et quelques lignes plus loin : «… Dans l'épître il dit encore», et apparaît le verset (5,1) de la première épître. Il est évident qu'on constate ici une imprécision courante dans le langage; celle par laquelle nous disons souvent : «l'apôtre Paul écrit dans l'Épître aux Corinthiens», etc., comme si nous ne connaissions qu'une seule Épître aux Corinthiens. Il ne fait aucun doute, par conséquent, que le Nouveau Testament de saint Irénée contenait deux épîtres du saint apôtre Jean le Théologien. Mais on peut également supposer qu'il avait les trois épîtres de Jean. La troisième épître de Jean, dans son contenu, comme celle de Philémon, donne assez peu de raisons d'en citer des extraits; de plus, elle est si brève. L'absence chez saint Irénée d'extraits de cette troisième épître est peut-être un simple hasard. En outre, il est difficile d'admettre que saint Irénée, dans son Nouveau Testament, eût la deuxième épître de Jean mais pas la troisième. Dans l'histoire du canon du Nouveau Testament, comme nous le verrons plusieurs fois plus tard, ces deux épîtres semblent être inextricablement liées entre elles : soit elles sont toutes deux absentes soit elles font ensemble partie du Nouveau Testament d'une Église locale.

L'Apocalypse de saint Jean le Théologien est sans aucun doute classée par saint Irénée parmi les livres du Nouveau Testament. Chez saint Irénée, on compte jusqu'à 29 passages tirés de l'Apocalypse. Un extrait en est intégré dans le message sur la persécution adressé par les Églises de Lyon et de Vienne aux Églises d'Asie et de Phrygie. En général, quand il cite des extraits de l'Apocalypse, saint Irénée s'exprime ainsi «Jean (parfois, il ajoute : le disciple du

Seigneur) dit dans l'Apocalypse …». Saint Irénée qualifie l'Apocalypse d'«Écriture», considérant qu'il s'agit d'une révélation proclamée par l'Esprit saint. Elle est notamment nommée «Écriture» dans la lettre des Églises de Lyon et de Vienne. Saint Irénée parle de l'origine de l'Apocalypse. «Cette révélation eut lieu peu de temps avant notre époque, quasiment en notre siècle, à la fin du règne de Domitien. Saint Irénée mentionne même les meilleures et les plus anciennes copies de l'Apocalypse, où le nombre de la bête est 666, et non 616.

Parmi les autres épîtres conciliaires, saint Irénée n'évoque avec précision que la première Épître de l'apôtre Pierre, à laquelle il renvoie à neuf reprises. Parfois, saint Irénée introduit ainsi les extraits de cette épître : «Comme Pierre le dit dans son épître, …». Bien sûr, cela ne signifie pas nécessairement que saint Irénée n'avait dans son Nouveau Testament qu'une seule épître de Pierre; cependant, on ne sait pas non plus si la seconde en faisait partie.

Saint Irénée ne mentionne pas les épîtres de Jude et de Jacques et n'en cite aucun extrait. On peut toutefois supposer que l'Épître de Jude était connue de saint Irénée, au motif que, comme nous le verrons, cette épître était connue de façon générale en Occident (à Rome et à Carthage) comme étant l'un des livres du Nouveau Testament. À propos de l'Épître de saint Jacques, au contraire, on peut supposer qu'elle ne faisait pas partie du Nouveau Testament de l'Église de Lyon; elle demeura inconnue dans les autres Églises locales d'Occident non seulement au IIe siècle, mais longtemps après.

En outre, il y a des raisons de supposer que saint Irénée, dans son Nouveau Testament, avait d'autres livres faisant autorité et considérés comme saints. Dans un passage de son ouvrage «Contre les hérésies», saint Irénée prouve que le monde a été créé par Dieu, et le prouve par divers textes de l'Écriture sainte. Il cite d'abord le verset (1,26) du livre de la Genèse; puis il poursuit : «… L'Écriture dit bien que,» et suit alors un extrait du premier commandement du «Pasteur» d'Hermas, œuvre de l'un des «hommes charismatiques et prophètes», écrite vers le milieu du IIe siècle. Et il poursuit : «Le prophète Malachie dit bien que …» et il cite Malachie 2,10. «En accord avec cela, l'Apôtre dit que …» et il cite l'Épître aux Éphésiens 4,6. «De même le Seigneur a dit … (Mt 11,27)». Ainsi, saint Irénée relie le «Pasteur» d'Hermas à toute une série de livres des saintes Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament. Saint Irénée cite le «Pasteur» au même titre que la Genèse et le prophète Malachie. Le «Pasteur est donc qualifié «d'Écriture». Eusèbe de Césarée rappelle que saint Irénée non seulement connaissait le «Pasteur», mais qu'il «le reconnaissait».

En résumant tout ce qui vient d'être dit au sujet de l'Église de Lyon, nous pouvons tirer cette conclusion générale : à la fin du IIe siècle, le Nouveau Testament de l'Église de Lyon comptait quatre Évangile, le livre des Actes des Apôtres, treize épîtres de l'apôtre Paul (pas l'Épître aux Hébreux), l'Apocalypse, trois épîtres de saint Jean le Théologien. L'Épître aux Hébreux, bien que saint Irénée la connaissait, n'appartenait pas au canon du Nouveau Testament. Il n'y avait pas non plus dans ce canon la deuxième Épître de Pierre, ni l'Épître de Jacques.

VCO